

Schoelcher, le 16 novembre 2023,

Rectorat

INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE
D'ARTS PLASTIQUES

Dossier suivi par :
Claire BESSARD

Téléphone :
05.96.52 27 28

Courriel :
ce.ipr@ac-martinique.fr

L'Inspectrice d'Académie
Inspectrice Pédagogique Régionale
d'Arts Plastiques,

A l'attention de

Mesdames et Messieurs les Professeur.es
d'Arts Plastiques

S/C de Mesdames et Messieurs
les Principaux des collèges publics

S/C de Mesdames et Messieurs
les Provoiseurs des lycées publics

S/C de Mesdames et Messieurs les
Directeurs des collèges et lycées privés

Objet : Lettre de rentrée : Arts Plastiques – octobre 2023

Visuel : *Ndoye Douts*, disparu en 2023,

Madame, Monsieur,
Cher.es collègues,

Après des congés mérités, je souhaite à tous et toutes une très bonne rentrée.

Je souhaite la bienvenue aux collègues qui intègrent l'Académie cette année.

Cette lettre propose des informations valables pour l'ensemble de l'année qui seront complétées par des diffusions sur la liste des professeurs d'Arts Plastiques de l'académie.

Je remercie les collègues qui ont participé à la réunion de rentrée au Lycée Baimbridge le mercredi 11 octobre.

Je remercie Madame Cindy Leboucher, qui laisse sa mission de conseillère pour les Arts Plastiques auprès de la DAAC Guadeloupe, pour ses années au service de la discipline.

L'ensemble des collègues adresse ses pensées à Madame Emilie Weistein, notre collègue de Saint-Barthélémy qui n'a pas pu être présente.



Communication avec l'IA-IPR et site académique disciplinaire :

Pour communiquer avec l'IA-IPR, vous voudrez bien privilégier l'usage du mail académique : claire-alice.bessard@ac-martinique.fr

L'usage du numéro de téléphone portable (0696 36 81 48) est réservé aux situations d'urgence ou aux questions devant être traitées dans la journée, notamment en période d'examen.

La communication des informations relatives à notre discipline se réalise par la liste de diffusion académique et sur le site disciplinaire dédié.

- Il est donc important d'activer sa messagerie personnelle académique pour recevoir ces informations mais également pour communiquer avec l'IA-IPR ou les services du rectorat. Il est rappelé qu'une fonctionnalité permet de basculer ces messages sur une adresse privée de votre choix. En cas de difficulté technique d'activation, prière de joindre l' assistance.informatique@ac-martinique.fr
- Le site disciplinaire centralise des informations concernant l'actualité des Arts Plastiques, des liens avec des sites qualifiés de pertinent mais propose également des ressources pédagogiques et des activités.

Coordonnées des chargés de mission et intervenants académiques :

- **Chargé de mission d'inspection :**
Monsieur CHRISTOPHE GORIN
Christophe.gorin@ac-guadeloupe.fr
- **Chargée de formation et du pôle culture de la Désirade :**
Madame BERTILLE ROBIN :
bertille.robin@ac-guadeloupe.fr
- **IAN :**
Monsieur LUDOVIC ETENNA :
Ludovic.etenna@ac-guadeloupe.fr
- **Mise en place du projet Contain'Art :**
Madame CHRISTINA JASMIN
Christina.jasemin@ac-guadeloupe.fr
- **Chargée de mission auprès du Mémorial Acte**
Madame MINAKSHI CARIEN
Minakshi.Carien@ac-guadeloupe.fr

Inspections et visites d'accompagnement :

Certain.es d'entre vous seront concerné.es par le PPCR dont les modalités sont consultables sur le site du [ministère](#).

Les collègues qui souhaitent être inspecté.es en dehors de ce protocole peuvent m'en faire directement la demande.

Les inspections comme les visites d'accompagnement prennent appui sur le référentiel de compétences des enseignant.es (BOEN du 25 juillet 2013) mais également sur les documents pédagogiques que vous jugerez utiles de communiquer pour faciliter la compréhension de votre travail en classe et dans l'établissement ainsi que votre implication professionnelle au cours de votre carrière.

Des professeur.es sont également missionné.es à mes côtés pour assurer l'accompagnement des collègues titulaires et contractuels.

Les examens :

Je tiens à remercier vivement les collègues qui ont participé aux opérations de correction des épreuves ou d'interrogation orale, notamment ceux et celles qui ont assumé plusieurs missions consécutives.

NB : la participation aux opérations d'examen fait partie intégrante des obligations professionnelles et est prioritaire à toute autre activité (surveillance, secrétariat d'examen). Par conséquent, toute absence doit être signifiée à l'IA-IPR ainsi qu'à Christophe GORIN qui travaille avec la DEC et participe à l'organisation des jurys. Cette absence se limite aux seules urgences personnelles ou médicales.

Baccalauréat épreuves de spécialité Arts Plastiques :

Résultats de la session 2023 :

ÉPREUVE TERMINALE DE L'ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE PARTIE ÉCRITE : CULTURE PLASTIQUE ET ARTISTIQUE

Première partie : analyse méthodique d'un corpus d'œuvres et réflexion sur certains aspects de la création artistique

Moyenne académique (/12) : 7

Points forts : compréhension et maîtrise de l'axe de travail à traiter.

Points faibles : maîtrise des compétences linguistiques.

Deuxième partie : le candidat traite au choix l'un des deux sujets proposés

Sujet A : commentaire critique d'un document sur l'art

Sujet B : note d'intention pour un projet d'exposition

Nb. d'élèves ayant traités le sujet A : 15

Nb. d'élèves ayant traités le sujet B : 80

Moyenne académique sujet A (/8) : 4,54

Moyenne académique sujet B (/8) : 4,34

Points forts : pertinence des références convoquées.

Points forts : qualité des croquis – pertinence et cohérence de certains projets.

Points faibles : mauvaise interprétation/compréhension des propos de P. Picasso.

Points faibles : justification des choix.

Moyenne académique de l'épreuve (/20) : **11,4**

**ÉPREUVE TERMINALE DE L'ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE
PARTIE ORALE : PRATIQUE ET CULTURE PLASTIQUE**

Moyenne académique Première partie : présentation d'un projet (/12) : 8,7

Points forts : composante artistique + composantes plasticienne et technique.

Points faibles : absence de lien/cohérence entre des productions du projet abouti.

Moyenne académique Deuxième partie : entretien (/8) :
5,4

Points forts : présentation orale du projet – écoute et réactivité

Points faibles : champ référentiel pauvre ou inapproprié

Moyenne académique de l'épreuve (/20) : **14,1** 14,26

Je remercie les professeur.es coordonnateurs pour l'animation des réunions d'entente et d'harmonisation : ce sont des moments importants de partage des pratiques d'évaluation.

Projet WI' AN ART :

Les deux artistes haïtiens sollicités pour cette 12ème édition, proposent « **Identité et mémoire collective** » comme thème de travail cette année. Le calendrier et les modalités de mise en œuvre, établis par le comité de pilotage du projet, sont les suivants :

- Exposition d'oeuvres originales des deux artistes au Pavillon de la ville de PAP **du 2 au 16 mars 2024** (vernissage le vendredi 1er mars)
- Ateliers dans les établissements scolaires du 27 février au 27 mars 2024, à raison de 2 ateliers de 2 heures par artiste
- Exposition de restitution des productions d'élèves (+ 1 à 2 oeuvres des artistes) à la Médiathèque du Lamentin du 17 mai au 14 juin 2024 (montage du 14 au 16 mai)

Je vous souhaite une bonne rentrée scolaire.

Madame Claire BESSARD,



*Inspectrice d'Académie
Inspectrice Pédagogique Régionale
d'Arts Plastiques*